

Lancement officiel de Juristudiant V2

Par **Kern**, le **08/09/2011** à **13:02**

Bonjour à tous,

Voilà, c'est bon, la nouvelle version de Juristudiant est en ligne. J'espère que ça vous plaira et que c'est le début d'une longue et belle nouvelle aventure pour ce site. Evidemment nous essayerons d'apporter de nouvelles évolutions régulièrement.

N'hésitez pas à remonter les bugues ... je sais qu'il y'en a !

PS : Je reviens vers vous rapidement pour vous attribuer les différents droits.

A+

Par **alex83**, le **08/09/2011** à **18:14**

Ça change.

C'est agréable.

Il faudra juste d'habituer.

Par contre, pour le logo, il faut absolument mettre un "@".

EDIT :

Il faudrait un lien "voir les nouveaux messages" dans le forum.

Il faudrait assortir es liens vers les topic dans l'accueil du nom du posteur en petit ;-).

Ah oui et enlever le bouton inscription pour les connectés en haut à gauche dans le header.

Puis corriger les quelques fautes par-ci, par-là ;-)

Par **jeeecy**, le **08/09/2011** à **22:21**

c'est très agréable

il manque effectivement la fonction que j'utilise le plus souvent, voir les derniers messages,

même si on peut les voir sur la page d'accueil...

Par **alex83**, le **08/09/2011** à **22:47**

Nous ne tournons plus sous phpbb, du coup, les balises BBcode ne sont plus efficaces dans le profil (signature).

C'est prévu de les rendre compatibles de nouveau ?

Rectification : ça semble fonctionner.

Par **funkystar**, le **09/09/2011** à **02:37**

cool enfin je suis trop contente [smile3][smile36]

Par **nektarfl**, le **09/09/2011** à **08:32**

Bonjour,

Ce qui est dommage, à mon goût (peut-être trop l'habitude d'autres forums en phpBB), c'est le manque de date dans la liste des sujets dans un forum.

A part cela, je pense que le manque de fréquentation actuel est plutôt dû au fait que la rentrée n'est pas encore d'actualité, et donc, nos jeunes futurs juristes ont levé le pied.

Par **bulle**, le **09/09/2011** à **10:03**

Bonjour,

Très bien cette nouvelle version!

Je suis d'accord, la fonction "voir les nouveaux messages" manque terriblement.

Je suggère également de mettre en haut à gauche (là où il y a : Inscription | A propos | Mentions légales) un lien vers la charte du forum.

Bonne journée

Par **Kern**, le **09/09/2011** à **12:08**

Bonjour à tous,

Hum ... c'est quoi cette fonction "voir les nouveaux messages". En fait c'est le but de la page d'accueil. En page d'accueil du site vous retrouvez tous les derniers messages postés. CAD tous les derniers sujets postés mais également les sujets où il y'a un nouveau message.

Du coup, en un clin d'oeuil, on peut voir les sujets qui ont bougés et les derniers sujets ajoutés. Concernant la date, je suis d'accord, c'est en fait un problème d'ergonomie, si je rajoute la date il reste moins de place pour afficher le texte. Il y'a donc une couleur rouge pour indiquer les sujets de la journée qui ont bougés.

Concernant les balises BBCode, il y'a effectivement quelques problèmes, notamment à cause du fait que phpBB utilise des codes générés aléatoirement qui rende la migration compliqué. Je vous invite donc lorsque cela ne fonctionne plus à éditer votre signature et votre profil pour l'adapter au nouveau BBcode. En tout cas, j'ai essayé de faire un maximum pour adapter l'ancien système, mais il y'a un peu de perte j'en ai conscience.

Enfin, je sais que ça fait un gros changement, notre forum est certes moins performant (moins d'option) que celui de phpbb, mais il est beaucoup plus flexible et permet d'unifier tout le site ce qui n'était pas le cas avant. De plus, cela va éviter les problèmes de piratage et cela permettra de modifier plus facilement le site & le forum. du coup rien n'est impossible ou inenvisageable. nous pouvons adapter le forum à nos contraintes à 100%.

Yann, Vincent, Jeeecy, olivier, stéphanie_c, mathou, katharina. Vos emails @juristudiant.com ne fonctionnent plus (même si vous pouvez encore vous connecter sur le site avec).

Merci de m'indiquer vos emails perso en privé que je puisse modifier la base de données. De plus, merci de m'indiquer si vous souhaitez garder votre email @juristudiant. je n'ai que 10 emails possibles (sans payer), donc si vous ne l'utilisez pas ou peu, merci de laisser la place à nos futurs contributeurs ;)

Pour "@" dans le logo, je vais voir ça avec mon webdesigner, mais on risque de devoir diminuer la taille du logo, sinon ça passera plus en largeur.

Pour les autres petites modifs, j'essai de voir ça, par contre pour l'inscription lorsque on est connecté ça pointe vers son espace membre, donc ça ne pose pas trop de problème.

Par **doui**, le **10/09/2011** à **01:35**

[citation]Yann, Vincent, Jeeecy, olivier, stéphanie_c, mathou, katharina. Vos emails @juristudiant.com ne fonctionnent plus (même si vous pouvez encore vous connecter sur le site avec).

Merci de m'indiquer vos emails perso en privé que je puisse modifier la base de données. De plus, merci de m'indiquer si vous souhaitez garder votre email @juristudiant. je n'ai que 10

emails possibles (sans payer), donc si vous ne l'utilisez pas ou peu, merci de laisser la place à nos futurs contributeurs ;)

[/citation]

vous pouvez supprimer mon adresse également.

Par **x-ray**, le **11/09/2011** à **12:14**

Bon, félicitations...

Un peu perdu l'x-ray...Va falloir s'y faire.

Par **Kern**, le **11/09/2011** à **14:08**

ok pour la charte en haut à gauche.

Oui je sais il va falloir un temps d'adaptation mais j'espère qu'au final le site sera bien plus ergonomique qu'avant [smile3]. Il y'a quand même deux bons gros mois de développement sur ce site

Par **alex83**, le **11/09/2011** à **19:11**

Bonsoir,

Pourquoi autant de caractères sont-ils requis pour le postage d'un sujet (18) ?

Je pense que vous devriez ramener le nombre à 3 ou 5.

[smile3]

Par **Camille**, le **12/09/2011** à **11:07**

Bonjour,

Mon p'tit grain de sel pour commencer...

Effectivement, comme l'ont déjà dit certains intervenants, la fonction "Voir les nouveaux messages" n'existe plus, alors que c'était celle que j'utilisais aussi en priorité.

Une fonction du genre "Tous les messages, toutes rubriques confondues, dans l'ordre chronologique inversé" (les derniers arrivés en premier) pourrait éventuellement suffire.

Le principal souci, pour moi, est l'édition/création de messages/réponses :

Pas de prévisualisation avant de poster, ce qui nécessite de poster d'abord à la hussarde et en aveugle pour voir le résultat, puis de le modifier une fois posté.

Pas de bouton "Citer" au droit de chaque message qui permettait d'inclure directement la citation de ce message dans l'éditeur.

Dans les "Citation(s)", apparemment pas moyen de faire écrire, sauf à la main *"tartempion a écrit :"*.

J'aurais bien aimé, comme sur le site précédent, un bouton "texte barré", toujours très intéressant, surtout sur un forum juridique, pour mettre en évidence, les modifications/évolutions de portions de textes légaux

Pas de [fluo]mise en couleur d'un texte[/fluo] (pas encore essayé la fonction "fluo", qui m'a l'air assez "rustique") ou modif de tailles ?

Question smileys, pas beaucoup de choix pour le moment...

Et puis, tout à fait accessoirement...

Je ne suis pas du tout **"Juriste d'élite"**, moi ! Sur l'ancien, j'avais obtenu le statut dérogatoire de "Hors concours" (beaucoup plus proche de la triste réalité...)

[smile4][smile4][smile4][smile4]

Par **Camille**, le **12/09/2011** à **11:13**

Bonjour,
[citation]alex83 a écrit :

Pourquoi autant de caractères sont-ils requis pour le postage d'un sujet (18) ?

Je pense que vous devriez ramener le nombre à 3 ou 5.

[/citation]

Apparemment rectifié. Deux caractères, genre "+1", ça marche.

[smile3]

Par **Kern**, le **12/09/2011** à **13:11**

Bonjour à tous,

[citation]Pourquoi autant de caractères sont-ils requis pour le postage d'un sujet (18) ?
[/citation]

Ok c'est réglé, j'ai fixé la limite à 15 caractères. En fait c'est uniquement pour des problématiques de référencement. C'est une contrainte assez importante.

[citation]Effectivement, comme l'ont déjà dit certains intervenants, la fonction "Voir les nouveaux messages" n'existe plus, alors que c'était celle que j'utilisais aussi en priorité. Une fonction du genre "Tous les messages, toutes rubriques confondues, dans l'ordre chronologique inversé" (les derniers arrivés en premier) pourrait éventuellement suffire. [/citation]

Alors c'est vraiment pas de la mauvaise volonté mais je vois pas vraiment à quoi vous faites référence. Est-ce que vous auriez un exemple (sur un autre site par exemple) que je vois si je peux vous faire ça ? je ne vois pas bien ce que ça apporte de plus comme information que la HOME en fait.

[citation]Pas de prévisualisation avant de poster, ce qui nécessite de poster d'abord à la hussarde et en aveugle pour voir le résultat, puis de le modifier une fois posté. [/citation]

Eh oui désolé ... il va falloir faire le deuil de cette fonctionnalité pour le moment. Celle-ci représente pas mal de travail, on avisera si le site se développe bien. Encore une fois je m'excuse, je sais parfaitement que notre forum n'est pas aussi puissant que PHPbb, il va manquer des fonctionnalités mais je fais au mieux pour le rendre le plus complet possible.

[citation]Pas de bouton "Citer" au droit de chaque message qui permettait d'inclure directement la citation de ce message dans l'éditeur. [/citation]

De même. Si vous voulez, vous pouvez quand l'utiliser en utilisant les anciennes balises PHPBB, ça marche, mais le petit formulaire n'est pas adapté pour le moment pour ça.

[citation]J'aurais bien aimé, comme sur le site précédent, un bouton "texte barré", toujours très intéressant, surtout sur un forum juridique, pour mettre en évidence, les modifications/évolutions de portions de textes légaux [/citation]

C'est [barre]bon[/barre]

[citation]Pas de mise en couleur d'un texte (pas encore essayé la fonction "fluo", qui m'a l'air assez "rustique") ou modif de tailles ? [/citation]

Pour les couleurs, de même, vous pouvez utiliser l'ancienne balise de couleur (non paramétrer sur ce formulaire mais qui marche quand même).

[citation]Question smileys, pas beaucoup de choix pour le moment... [/citation]

Tous les smileys existent toujours, les balises fonctionnent, si vous voulez que j'en ajoute sur le formulaire, merci de m'indiquer une page du forum par exemple ou je peux le trouver que je l'ajoute.

[citation]suis pas du tout "Juriste d'élite", moi ! Sur l'ancien, j'avais obtenu le statut dérogatoire de "Hors concours" (beaucoup plus proche de la triste réalité...) [/citation]

Voilà, c'est fait [smile3]

Par **x-ray**, le **12/09/2011** à **14:40**

Et bien moi aussi je tenais à mon titre de DG de l'aviation civile ! Ah, tout se perd mon bon Camille !

Par **Kern**, le **13/09/2011** à **11:40**

Ah désolé x-ray là ça va être trop compliqué :)

Par **Yn**, le **14/09/2011** à **13:01**

Salut,

Pour l'option **voir les nouveaux messages** ce n'est pas compliqué : il faudrait avoir la possibilité, lorsqu'on se connecte sur le forum, de voir tous les nouveaux messages créés et/ou actif depuis notre dernière visite.

Ce système est présent sur pratiquement tous les forums que je fréquente, et est vraiment utile, car il permet de visualiser rapidement les sujets récents.

Bonne rentrée à tous.

Par **Kern**, le **14/09/2011** à **13:55**

Bonjour Yn,

Merci de ton retour,

C'est bien justement l'objet de la Home page, elle remonte tous les nouveaux sujets et les derniers messages ajoutés. Cela permet en un clin d'oeuil en arrivant sur le site de voir les sujets actifs du forum. Le mieux serait encore de me donner un site où je peux trouver cette page que je puisse voir concrètement à quoi ça ressemble.

Pour ce qui est des derniers messages depuis la dernière connexion, c'est effectivement possible, mais avec 5,6 nouveaux messages/sujets par jour, ça ne bouge pas encore suffisamment pour se lancer la dedans. Mais j'ai bien noté la doléance sur ce point ;)

Par **Yn**, le **14/09/2011** à **16:17**

D'accord pour la Home page, c'est un peu similaire comme système.

Par contre, les autres options ont également disparu comme " Les sujets actifs" et "Tous les sujets non lus" qui étaient bien pratiques.

Sinon j'aime bien l'agencement du nouveau site, mais une dominante rouge aurait été la bienvenue niveau design, sinon ça reste sympa.

Par **Murphys**, le **15/09/2011** à **17:58**

Je trouve personnellement le orange moins classe que l'ancienne couleur bordeaux, et ça arrachait moins la rétine.

Sinon, bah j'aime bien l'idée de la page d'accueil.

Question: Est-il possible de (et comment) faire des sondages dans les sujets? J'ai quelques idées de sondages de mon cru pour le nouveau forum.

Autre question, suis-je le seul à voir des nombres de messages différents entre le forum et le sujet lui-même (c'est indiqué 3 messages alors qu'en fait il n'y en a que 2)

Concernant les statuts, puis-je récupérer mon ancien "John Connor"?

Par **x-ray**, le **17/09/2011** à **22:09**

La page 57 du sujet humeur du jour se termine sur un message du 20 juillet 2011 (de Kat), alors que la page 58 débute sur un message du 19 juin 2009 de pipou...Elle est par ailleurs aussi la page 5 du sujet (Roll !!)

Alors, excuse moi Kern, et mon bon Jeeecy aussi, dont l'intention était certainement louable, mais :

- perte de fonctionnalités (de nb fonctionnalités)
- perte ou incohérence d'historiques
- ergonomie limitée
- perte de titres (j'y tenais à mon DG...)
- design hollandais...

contre quoi ? Un lien Fesse de bouc et twitage facilité...

Bof. Après avoir été perdu, je me sens un peu déçu. Je ne sais pas ce que les utilisateurs ont gagné, et ni, ce qui compte le plus, si juristudiant n'a as un peu perdu de son âme dans tout ça...

Par **alex83**, le **17/09/2011** à **22:22**

Bonsoir,

Je suis bien d'accord avec x-ray.

Je suis déçu, j'ai l'impression que l'esprit de juristudiant n'est plus présent.

J'ai moins envie de venir sur le site / forum et de répondre...

Le module "nouveaux messages" sur l'accueil ne renseigne quasiment sur rien (on voit juste qu'un message a été posté du coup il perd de son contenu).

Par **Kern**, le **18/09/2011** à **13:49**

Bonjour à tous,

Merci pour ces encouragements après deux semaines du lancement du site. Désolé, je suis un peu vexé quand même [smile17], j'ai quand même passé une grosse partie de mon été à développer ce site pour le remplacer le plus vite possible (car l'ancien été piraté - liens pornos partout dans le code). Il y'a effectivement encore du travail, c'est pour cette raison que j'ai demandé à tout le monde de me faire remonter les bogues et idées de développement. Désolé de ne pas être assez réactif à votre goût, je fais de mon mieux avec les moyens du bord pour rétablir les fonctionnalités les plus importantes. désolé de ne pas m'occuper tout de suite de vos statuts.

La comparaison par les anciens de Juristudiant est forcément omniprésente, j'en ai bien conscience. J'ai essayé de faire de mon mieux, désolé si certains d'entre vous sont déçus. je pense de toute façon que je ne pourrais pas satisfaire tout le monde !

Je sais que vous pensez qu'une simple mise à jour de phpbb aurait été bien suffisante, mais je ne suis pas d'accord, nous repartons sur de nouvelles fondations qui nous permettront d'aller beaucoup loin que l'ancienne version mais Rome ne s'est pas fait en un jour et les débuts sont forcément difficiles.

Par **x-ray**, le **18/09/2011** à **18:01**

Ne le prends pas pour toi Kern.

Je pense que nous nous rendons compte du travail que tu as fourni. Mais c'était un peu chez nous ici, et il est normal que l'on ne s'y retrouve pas. Ne nous en veux pas, c'est souvent comme ça avec les vieux (suffit de demander à Camille [smile4]....)

J'espère simplement que les choses vont s'améliorer. Bon courage.

Par **alex83**, le **18/09/2011** à **18:29**

Bonjour,

Kern, une pagination en haut des viewtopic serait pratique (parce que ce sujet en est un bon exemple, il faut aller en bas pour aller en page 2) ;-)

Par **funkystar**, le **19/09/2011** à **01:22**

moi je propose kern de mettre les anciens discussions dans un dossier appelé archives puis on démarre avec un nouveau forum tous propres[smile4]

Par **bulle**, le **19/09/2011** à **07:35**

Bonjour Kern,

Il ne faut pas être vexé, nous sommes tous conscients du travail accompli. Mais nous donnons notre avis en tant qu'utilisateurs, tu n'es pas obligé de suivre les demandes qui te paraissent incongrues ou difficiles à réaliser

Après, **nous proposons et tu décides**.

Je suis assez d'accord avec Alex83, une pagination en haut des viewtopic serait pratique.

J'ai une petite question, existe t-il une façon de bloquer la notification de messages sur le forum quand quelqu'un participe à un topic auquel on a préalablement participé? car ma boîte mail est un peu inondée vu que je répond à pas mal de sujet.

Merci et bonne journée

Par **Yn**, le **19/09/2011** à **14:18**

Personne ne doute du travail que tu as réalisé, *Kern*, et le site avait réellement besoin d'un bon nettoyage. Je pense qu'il faut un temps d'adaptation pour tout le monde, mais les juristes sont par nature très portés sur la critique et sur les détails.

Néanmoins, les anciennes fonctions du forum (qui est pour moi l'atout premier du site) étaient utiles et permettaient notamment aux habitués de répondre rapidement aux nouveaux topics.

Par ailleurs, il n'y a plus d'option "prévisualisation" avant d'envoyer un message ? Mais surtout **je ne trouve pas comment désactiver l'envoi automatique de mail** m'indiquant que quelqu'un a répondu à un sujet sur lequel j'ai posté... Ma boîte mail est inondée de ces mails qui ne me servent pas. Merci d'avance.

Par **Kern**, le **19/09/2011** à **20:53**

Bonjour à tous,

Vous inquiétez pas, il m'en faut plus pour me mettre le moral dans les chaussettes [smile4] ... C'est juste que j'ai fait de mon mieux alors j'ai bien le droit d'être un peu vexé après toutes ces heures de développement [smile3]

Vous inquiétez pas, je vais continuer à améliorer le site et les fonctionnalités.

Je vous tiens au courant. N'hésitez pas à ouvrir un nouveau sujet avec vos propositions. Aller je m'en occupe.

A+

Par **fan**, le **29/09/2011** à **21:08**

Quand je suis revenue sur le forum, j'ai été un peu perdu. [smile9]

Par **alex83**, le **03/12/2011** à **20:57**

Bonjour,

Il y aurait pas mal de modifs a effectuer sur le forum. A l'utilisation on s'en rend compte et ça devient lassant.

En priorité, mettre plus à la vue des posteurs le forum dans lequel ils postent car tous les messages quasiment se retrouvent dans le Forum "messages à lire".

Par **Camille**, le **03/12/2011** à **22:35**

Bonsoir,

Je l'ai déjà signalé en MP à Kern. Le problème vient apparemment du fait que si on clique sur la touche "Ajouter une discussion" dans la page d'accueil du forum ou dans la page du sommaire, le message atterrit automatiquement dans "Messages à lire (avant de poster)". [smile31]

Par **Kern**, le **03/12/2011** à **22:48**

Hello,

Ok c'est réglé !

En fait lorsqu'on poste un message, par défaut on est dans la catégorie "Messages à lire". Donc maintenant j'oblige les visiteurs à choisir un forum. Ca devrait aller mieux donc [smile3]

Par **alex83**, le **03/12/2011** à **23:39**

Kern, c'est encore pire, je viens de faire un test, c'est pire, le message n'est même plus consultable.

Il faut empêcher le poste si le champ n'est pas rempli...

Par **Kern**, le **04/12/2011** à **10:39**

Oups ah oui effectivement ! c'est bon c'est réglé je suis aller un peu vite en besogne hier soir !
[smile17]

Par **Mona**, le **04/12/2011** à **11:09**

Bonjour,

J'ai un petit soucis pour poster ma question et ne sais pas bien à qui me référer?

Lorsque je souhaite publier mon message on me demande de choisir une formation, or je ne vois pas où je peux le faire. Ce n'est pas faute d'avoir écrit un titre et choisit mon forum.
Merci d'avance

Par **Yn**, le **04/12/2011** à **13:26**

[citation]Donc maintenant j'oblige les visiteurs à choisir un forum.[/citation]

Hallelujah. [smile4]

Par **Mona**, le **04/12/2011** à **15:35**

j'aimerais vraiment savoir pourquoi est ce qu'on me demande de choisir une [s]formation[/s] svp????? j'essaye depuis ce matin et cela ne fonctionne pas :(. Je ne sais pas quoi faire du tout :/

Merci

Par **alex83**, le **04/12/2011** à **18:29**

Bonjour,

Oui Mona, l'administrateur doit régler ça, en attendant, personne ne peut poster un nouveau sujet...

Essayez peut-être de trouver un problème similaire ou un sujet qui s'y rattache et postez, le cas échéant, dans ce sujet.

Par **Mona**, le **04/12/2011** à **19:53**

Super =). Merci beaucoup. Je pense que je vais réutiliser mes anciens messages ;).Merci, ce forum est vraiment génial.

Je me dois de vous lancer des fleurs parce que j'en ai essayer pas mal et c'est le seul sur lequel je reste car tout le monde est a l'écoute et les réponses sont rapides et efficaces.

Continuez ainsi, j'adopte entièrement [smile3]

Par **Kern**, le **05/12/2011** à **10:11**

ok c'est bon c'est réglé [smile3] dsl encore !

Par **fan**, le **05/12/2011** à **22:50**

Etant ancienne sur le forum et ayant abandonné la fac de droit mais m'intéressant encore à celui-ci, pourrais-tu mettre un titre différent que "juriste intéressé" ? [smile3]

Par **Kern**, le **07/12/2011** à **10:32**

Bonjour Fan,

Que veux-tu comme statut, je vais essayer de faire en sorte de te développer ça ?

Par **Yn**, le **07/12/2011** à **18:46**

Soit une liste pré-définies, soit laisser chacun mettre ce qu'il veut (dans la limite de caractères disponibles).

Par **fan**, le **07/12/2011** à **22:07**

Kern pourrais-tu me faire des propositions de statut ? [smile7]

Par **Camille**, le **08/12/2011** à **10:28**

Bonjour,

Il me semble que les "statuts" sont liés uniquement au nombre de messages postés ou aux fonctions "techniques" (Admin, Modo, etc.).

Donc, les multiplier à la demande n'est peut-être pas une bonne idée.

D'autant que, si vous le faites, c'est le genre de faculté que d'aucuns apprennent vite à détourner, comme on le voit sur d'autres forums.

Pour fan, vous êtes marquée actuellement "Juriste d'élite", pas "Juriste intéressée".

Par **Kern**, le **08/12/2011** à **11:07**

BOnjour à tous,

Oui c'est cela, soit vous avez des droits sur le site auquel cas vous avez le statut du droit qui s'affiche, soit le statut est fonction du nombre de message sur le forum. Evidemment c'est juste pour le "FUN" [smile16], il ne faut pas trop se formaliser !

Je fais quoi moi alors ?

Par **Yn**, le **08/12/2011** à **13:27**

Kern, soit tu laisses chacun mettre ce qu'il veut (dans la limite de 15-20 caractères), soit tu changes la liste des classements.

Les "juristes d'élite", etc. n'ont pas vraiment leur place je trouve. Il faut préférer l'idée de présence sur le forum (perso j'aimais bien les anciens : "petit nouveau", "greffé sur le forum", etc.)

Par **Camille**, le **08/12/2011** à **13:38**

Bonjour,

Oui, mais c'est souvent une tradition des forums de faire allusion au sujet dudit forum.

Sur un forum sur la bagnole, "Pilote confirmé" ne veut pas forcément dire qu'on est un as de

la F1, de même que sur un forum sur l'aviation "Réparateur de dirigeable" ne donne pas d'indication sur son métier réel...

Généralement, dans une rubrique générale ou dans la Charte, la correspondance est précisée clairement.

Jusqu'à présent, ça n'a jamais posé de problème sur Juristudiant, donc pourquoi maintenant ?
[smile17]

Par **Kern**, le **08/12/2011** à **14:18**

Voici la liste, vous pouvez faire vos propositions pour améliorer le truc ;)

> 3000 "Hors concours"

Par **mathou**, le **10/12/2011** à **15:29**

Bonjour :)

Didjou, j'ai envoyé des courriers à toutes les adresses possibles et ça ne passe pas ! Donc je reposte ici en substance mon message :

- Je rererereconfirme vouloir récupérer mon adresse juristudiant ;
- Je réitère ma demande de pouvoir avoir les droits de modifier mes articles et de décider de la mise en ligne de leurs mises à jour ou de leur retrait. En revanche, beaucoup ne s'affichent pas, est-ce un problème lié à la forumisation globale ou est-ce un souci de compatibilité de format ? Car c'est un peu embêtant si le tout-forum empêche leur affichage :s

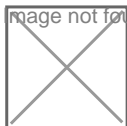
Merci d'avance pour la réponse.

Par **Camille**, le **10/12/2011** à **16:22**

Bonjour !

WOUAAAAHH ! Une revenante !

Image not found or type unknown



Comment va ?

Beaucoup de choses ont changé sur ce forum et beaucoup de "goodies" ne fonctionnent plus comme avant, en tout cas pour le moment.

[smile31]

Par **mathou**, le **10/12/2011** à **17:33**

Ça fait plaisir de voir que vous ne m'avez pas oubliée, Camille [smile9]

Je vous réponds en privé sur la question pour ne pas *flooder* :D

Par **alex83**, le **12/12/2011** à **17:22**

Bonsoir,

Je m'adresse indirectement à Kern et aux membres de l'équipe : ça serait pas mal de pouvoir verrouiller des topic inutiles.

Du style : <http://www.juristudiant.com/forum/sil-vous-plait-aider-moi-t15867.html>

<http://www.juristudiant.com/forum/cas-pratique-droit-civil-urgent-20-euros-a-la-cle-si-vous-le-fait-t15866.html>

Par **Yn**, le **12/12/2011** à **19:55**

Plus que verrouiller : les supprimer.

Par **alex83**, le **12/12/2011** à **19:58**

Oui mais ça à la limite on peut déjà le faire.

Verrouiller parfois c'est pas mal pour l'exemple... Et ça laisse une trace aux autres membres de l'équipe pour recadrer l'éventuel posteur en impérite intellectuelle.

Par **Camille**, le **13/12/2011** à **05:57**

Bonjour,

Il a déjà une solution temporaire.

File nettement abusive ou cavalière, direction ----->

<http://www.juristudiant.com/forum/trou-noir-f33.html>

Avec petit message explicatif (la première fois)...

Rubrique/forum qu'on pourrait rebaptiser "L'enfer des hussards"...

[smile4]

Par **Kern**, le **20/12/2011** à **16:28**

Hello tout le monde !

Bon encore désolé pour la réactivité c'est pas mon fort en ce moment. j'ai réussi à me dégager une petite après midi pour bosser sur le site. Donc :

- Plus de bogue sur le multipage
- Concernant les "sous pseudo", j'ai ajouté un champs "slogan" qui, s'il est renseigné, prend le dessus sur la phrase automatique ... j'espère juste qu'on se retrouvera pas avec des petits rigolos qui vont jouer avec ça. Bref on verra à l'utilisation.
- Option "Bloquer la discussion" disponible pour les membres ayants des droits sur le site.

Par **Kern**, le **20/12/2011** à **17:31**

Je viens de modifier quelques fonctionnalités.

Désormais tout le monde peut publier des documents CRFPA/IEJ, mais ceux-ci seront soumis à modération des préalable modérateurs/administrateur avant d'être publié sur le site.

De même pour la publication de cours & méthodologie et d'essai des étudiants.

J'espere que cela dynamisera ces parties du site.

j'envisage de mettre en place un espace petites annonces pour aider les étudiants(achat de livres/etc.). Pensez vous que c'est une bonne idée ?

Par **Kern**, le **22/01/2012** à **16:57**

Nouvelle fonctionnalité sur le site !

Désormais plus la peine d'aller sur le formulaire pour ajouter des messages, il suffit simplement de remplir le formulaire de réponse rapide qui apparaît automatiquement à chaque fin de discussion (comme je le fais en ce moment)

Pour avoir accès à l'ancien formulaire il faut cliquer sur "Formulaire", là vous aurez le formulaire habituel avec les smileys, etc.

Cette option est également disponible du coté des visiteurs qui peuvent s'inscrire de façon ultra-rapide ... histoire de peut-être attirer de nouveaux juristes dans la communauté et de dynamiser les débats !

Par **Kern**, le **23/01/2012 à 09:28**

Merci ;)

Par **funkystar**, le **23/01/2012 à 10:14**

c'est dommage qu'on puisse pas en même temps avoir accès au cours ici!

Par **Kern**, le **23/01/2012 à 10:16**

Comment ça ?

Par **Camille**, le **23/01/2012 à 11:42**

Bonjour,

Mais on attend toujours la fonctionnalité permettant de citer automatiquement un précédent message sans être obligé de faire un copier-coller et avec, en plus, la mention automatique du genre "Kern a écrit : bla bla bla", fonctionnalité qu'on trouve pratiquement sur tous les forums (du moins, ceux que je connais)(et qu'on trouvait sur l'ancienne version de ce forum).

Par **Camille**, le **23/01/2012 à 14:23**

Re,

[citation]c'est dommage qu'on puisse pas en même temps avoir accès au cours ici![/citation]

Effectivement, de quels "cours" parlez-vous ?

Ici, c'est un forum, pas le site d'une université.